

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service journalier).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 49 minut. matin,	Express.
4 — 10 — —	Express.	11 — 50 — —	Omnibus.
2 — 58 — matin,	Express-Poste.	6 — 36 — soir,	Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	8 — 58 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 — — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Non-seulement la certitude de la conclusion de la paix fait chaque jour des progrès sensibles, mais une autre conviction ne tend pas moins à se propager dans les hauts cercles politiques. On y est généralement d'avis, que pour atteindre cet heureux résultat, on ne dépassera guère la fin du mois actuel; de telle sorte qu'à l'ouverture de la session du Sénat et du Corps-Législatif, laquelle doit avoir lieu le 3 mars, l'Empereur serait à même de proclamer devant les grands corps de l'Etat, la glorieuse solution donnée aux efforts de l'Angleterre et de la France.

Cette opinion n'est pas seulement partagée par les hommes initiés aux travaux de la diplomatie. A Londres comme à Paris et à Vienne, le monde des affaires partage le même avis; aussi le travail prend-il partout un nouvel essor, tandis qu'une hausse prononcée sur la plupart des valeurs révèle la marche ascensionnelle du crédit public et privé, dont une paix durable et solide doublera les fécondes ressources.

En présence de ce mouvement irrésistible des esprits, dont la force a été si éloquemment proclamée lors de la distribution des récompenses, au Palais de l'Industrie, les incidents qui peuvent survenir dans quelques chancelleries allemandes doivent être, et sont considérés, en effet, comme bien peu sérieux. Cependant il paraît qu'il continue à ne pas en être ainsi à Berlin. Notre correspondance privée de cette capitale, portant la date du 12, nous assure que le comte Orloff doit s'arrêter, un jour, à Berlin « pour s'entendre avec le Gouvernement prussien sur la question de l'admission de la Prusse aux conférences. » Ainsi les conseillers de la cour de Postdam, affichent toujours cette singulière prétention, de vouloir, à la fois, rester à l'écart du conflit et prendre part aux délibérations qu'il suscite. D'autres lettres de Vienne prétendent que le prince Hobenlohe, attaché à l'ambassade prussienne, est parti le 9 février pour Berlin, avec des dépêches importantes, concernant le résultat des délibérations préparatoires qui auront lieu à Paris,

entre M. le comte Walewski, lord Cowley et le baron de Hubner. Enfin, la *Gazette d'Augsbourg* affirme qu'il est question, dans les cercles bien informés, d'une nouvelle manifestation du Gouvernement prussien, laquelle consisterait dans une dépêche-circulaire aux représentants de la Prusse près des cours allemandes, destinée à exposer l'attitude de la Prusse, vis-à-vis des dernières propositions autrichiennes. « On dit, ajoute la *Gazette d'Augsbourg*, que cette pièce contient des ouvertures importantes, qui pourront servir de point de départ pour une entente générale au sein de la Diète. »

Les choses en sont là pour le moment, et l'on doit prévoir que la Prusse tentera encore bien d'autres démarches. Une seule démonstration peut cependant lui être utile, c'est la manifestation loyale et franche de son adhésion à la politique des puissances alliées. Le Gouvernement anglais s'est prononcé, dit-on, dernièrement, dans une dépêche adressée aux légations anglaises en Allemagne sur l'exclusion de la Prusse, des conférences. Le Gouvernement anglais pense que les parties intéressées, seules, peuvent prendre part aux conférences, et les puissances qui désirent y participer, doivent, avant tout, se placer, sans réserve, sur le terrain des Puissances occidentales. Or, la dépêche britannique exprime littéralement l'opinion partagée par l'immense majorité de l'Europe, que la Prusse, au lieu d'équivoquer, l'accepte donc et s'y range. — Havas.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berlin, mercredi, 13 février. — L'état de santé de l'impératrice-mère de Russie paraît inquiétant.

L'Empereur a envoyé une députation de la noblesse polonaise à l'établissement universitaire de Wilna.

Cent pièces d'artillerie de campagne en cuivre, anglaise et turques, provenant de Kars, ont été placées à Tiflis, place d'Alexandre.

Le général Williams est malade.

Kerim-Pacha irait, dit-on, à Moscou. — Havas.

Copenhague, le 12 février. — Les élections pour le grand conseil du royaume ont eu lieu dans le sens

conservateur. Ont été élus : M. Blume, ministre accensé, le comte Holstein, MM. Broberg, Ankjar, Fenger, et Andral, ministre des finances. — Havas.

Hambourg, 14 février. — « Des nouvelles de Stockholm, du 8 février, annoncent que le roi de Suède, dans une séance du conseil d'Etat de Norvège, tenue le 7 février, a nommé le prince héréditaire de Suède, vice-roi de Norvège. » — Havas.

Marseille, mercredi 13 février. (Complément des nouvelles de Constantinople). — « Le 30, il y a eu à Sébastopol une canonnade russe extraordinaire qu'on n'a pu expliquer. Les alliés ont fait sauter les derniers docks; on minait le fort Saint-Nicolas. Les forces russes autour de Kertch augmentent. De nouveaux renforts ont été envoyés de Constantinople au général Vivian. Cependant le bruit d'une suspension des hostilités commençait à s'accréditer.

» La Porte a promis que les patriarches et même les juges seraient inamovibles.

» Les dernières nouvelles de Grèce annoncent que l'amiral Jacquinot a été décoré du grand cordon du Sauveur. LL. MM. le Roi et la Reine avaient assisté aux manœuvres des troupes françaises. Des colonnes françaises avaient été envoyées à la poursuite des brigands. »

« Madrid, mercredi 13 février. — « La *Gazette* publie un projet du Gouvernement qui établit une contribution indirecte équivalente aux droits sur les objets de consommation.

» Il y avait grand mouvement parmi les capitalistes, à cause de l'adjudication du chemin de fer du Nord. La tranquillité est générale. »

Nous trouvons dans une lettre de Crimée, en date du 30 janvier, publiée par le *Moniteur de la Flotte*, les nouvelles suivantes de Kinburn et d'Odessa :

« La corvette à vapeur le *Phlégeton*, commandant de Russell, était arrivée de Kinburn à Kamiesch, ayant à bord le général d'artillerie Lebœuf, qui était resté vingt-quatre jours en tournée d'inspection au Dniéper. La situation des troupes expéditionnaires

## FEUILLETON

## UN HÉRITAGE

(Suite.)

V. — FRANZ MULLER A SPIEGEL.

« Depuis trois semaines que je suis établi au château d'Hildesheim, je n'ai pas trouvé le temps de t'écrire. Je n'essaierai pas d'excuser mon silence : je sais que tu me le pardonneras sans que je prenne la peine de me défendre. Mes journées ont été tellement remplies que, malgré mon désir de m'entretenir avec toi, j'ai dû ajourner toute correspondance avec mon meilleur, mon plus fidèle ami. Cruel ami, pourquoi suis-je obligé de t'écrire ? Ton absence est le mauvais côté de mon bonheur ; c'est la douleur cachée dans toute joie humaine ; c'est la goutte amère déposée au fond des coupes les plus enivrantes. Tu dois être impatient d'avoir des détails, en voici. Mon premier soin, tu le devines, a été de rendre visite aux demoiselles de Stolzenfels et au major Bildmann. C'était notre devoir, et, le lendemain même de notre arrivée, nous l'avons accompli avec empressement. L'accueil que nous avons reçu chez les demoiselles de Stolzenfels a été un peu froid, je ne le dissimule pas. Cependant je ne m'en étonne ni ne m'en offense. Malgré le désintéressement dont elles ont fait preuve en toute occasion du vivant du comte Sigismond, il est tout simple qu'elles ne voient pas sans un peu de mécontentement ar-

river dans le château de leur parent un étranger qui vient en prendre possession. Mets-toi un instant à leur place ; tu t'expliqueras sans peine leur attitude vis-à-vis de nous. C'est ce qu'Édith ne veut pas comprendre ; fais-moi l'amitié de la sermonner sur ce point. Elles ont été d'ailleurs, dans cette première entrevue, d'une politesse exquise, et je suis sûr que la grâce et la bonté de ma chère Édith auront bientôt raison de leur froideur. Sache bien, mon pauvre Spiegel, que tu n'as jamais rien vu qui ressemble aux demoiselles de Stolzenfels. Tu ne peux pas te faire une idée du grand air qu'elles ont, naturellement, sans effort. Rien qu'à leur façon de saluer, on pressent leur haute origine. On a beau dire, il y a chez ces gens-là quelque chose qui nous manquera toujours. En résumé, cette visite ne nous aurait laissé que d'agréables souvenirs, sans un accident dont notre Hermann avait été la cause involontaire, et qu'Édith te racontera.

» L'accueil du major Bildmann a eu un tout autre caractère. Le major, tu le sais, est un vieux militaire blanchi dans les camps et sur les champs de bataille, plein d'honneur, de bravoure, de franchise et de loyauté. Sa mâle figure, ses moustaches grises s'accordent bien avec la brusquerie parfois un peu rude de son langage. Il est impossible d'imaginer une physionomie plus ouverte, des dehors plus attirants. Madame Bildmann n'a ni les grandes manières ni la fierté aristocratique des demoisel-

les de Stolzenfels ; mais sa tenue est parfaite d'ailleurs, et je ne doute pas que ma femme ne trouve en elle une amitié solide, une société charmante. Quant au major, je jurerais que nous sommes déjà de vieux amis. La beauté, la grâce, la modestie de notre Édith, ont produit sur ces deux époux un effet qu'ils ne cherchaient pas à dissimuler, et qui ne te surprendra guère ; ils ne se lassaient pas de la contempler avec un sentiment d'admiration naïve qui faisait, tu peux m'en croire, ma joie et mon orgueil. Leur fils, le petit Isaac, semble, au premier aspect, un peu sauvage ; mais cela s'explique par la solitude où il a grandi. Dans quelques jours, ce sera pour Hermann et Marguerite un joyeux compagnon. En un mot, cher ami, j'ai tout lieu d'espérer que maître Gottlieb ne nous a pas trompés : nous mènerons au château d'Hildesheim une véritable vie de patriarches. Jusqu'à ce jour, les demoiselles de Stolzenfels et le major Bildmann ne nous ont pas rendu notre visite : c'est ici surtout qu'éclate, à mon avis, la discrétion que donne l'usage du grand monde. De petits bourgeois n'auraient eu rien de plus pressé que de venir mettre le nez dans nos affaires. Les Bildmann et les Stolzenfels ont craint de nous importuner, de nous troubler au milieu des soins sans nombre qui accompagnent toujours un nouvel établissement ; je leur en sais gré, je les en remercie. Voilà ce qu'Édith refuse de comprendre ; elle n'est pas à la hauteur de sa position, n'oublie pas, dans ta prochaine

était excellente, et l'ennemi, qui, d'après les renseignements dignes de foi, avait eu l'intention de nous attaquer, était resté immobile et n'avait fait aucun mouvement, au grand regret de nos soldats et de nos matelots, qui brûlaient du désir d'en venir aux mains et de remporter une nouvelle victoire.

» La température s'était sensiblement adoucie, et le thermomètre, qui était descendu une fois jusqu'à 25 degrés centigrades au-dessous de 0, était remonté et donnait des moyennes qui variaient de 2 à 4 degrés au-dessus de 0. Les glaces avaient perdu de leur solidité, et on pensait, d'après l'opinion des personnes du pays, que la débâcle définitive aurait lieu, cette année, de très-bonne heure.

» L'état sanitaire de la garnison et des équipages des navires de guerre était excellent. Pendant tout l'hiver, on avait organisé sur la glace des jeux et des exercices très-bienfaits et très-utiles pour tous. La chasse avait été aussi d'une grande ressource, et le gibier de passage très-abondant et d'une excellente qualité. Depuis le commencement de l'hiver, le fleuve était gelé, mais les communications par la mer Noire n'avaient jamais été interrompues avec Kamiesch, et cette circonstance avait toujours permis de ravitailler la place et de la maintenir dans de très-bonnes conditions. Le général Leboeuf avait examiné toutes les défenses avec le plus grand soin et avait trouvé qu'elles étaient dans un excellent état. L'approvisionnement des batteries, maintenu au complet, était plus que suffisant pour toutes les éventualités. Trois jours avant le départ de la corvette pour Kamiesch, un courrier extraordinaire de Saint-Petersbourg avait apporté à Odessa la nouvelle de l'acquiescement de l'empereur Alexandre aux propositions de paix.

» Cette nouvelle avait produit le plus grand effet sur la population entière de la ville, et le soir, avec l'autorisation du comte Strogonoff, gouverneur-général de la Nouvelle-Russie, toutes les maisons avaient été illuminées en signe de joie, et sur un immense transparent lumineux placé au-dessus du fronton de la Bourse, on lisait ces mots : *Vive l'empereur Alexandre II ! Il a l'amour et la reconnaissance de ses peuples.*

» Aussitôt que la nouvelle a été connue dans Odessa, elle s'est répandue dans le pays et a produit partout la même satisfaction. Son effet a été grand parmi les habitants de la campagne qui ont tant besoin, pour leurs travaux, de paix et de tranquillité. A la foire d'hiver d'Aleschki, près de Kherson, une des plus importantes de la contrée, qui dure ordinairement trois jours, dès que la nouvelle a été apportée, toutes les denrées qui, la veille, avaient été généralement délaissées, ont été demandées, et le marché s'est fermé avec une hausse de 30 0/0, sur le prix d'ouverture. Ces symptômes prouvent que la pensée de l'Empereur a été comprise par la population. Déjà, avant l'arrivée du courrier envoyé de Saint-Petersbourg, l'ordre avait été adressé à toutes les autorités de la Nouvelle-Russie de suspendre provisoirement les levées d'hommes, et cet ordre avait été interprété dans le sens de la paix.

On lit dans le *Constitutionnel* :

On nous mande de Constantinople, à la date du 5 février, que le courrier de Crimée n'étant pas arrivé le 4, le départ de celui de France a été retardé

de vingt-quatre heures par ordres de M. l'ambassadeur. Un fort vent de sud, suivi d'une brume épaisse dans la mer Noire, a forcé le paquebot parti de Kamiesch le 2 de ralentir sa marche, et c'est le 5 au matin seulement qu'il est entré dans le port. On n'a reçu, d'ailleurs, aucune nouvelle importante par cette occasion.

Il paraît cependant que les Russes n'avaient aucun avis relativement aux probabilités d'une paix prochaine, car ils continuaient, sur la rive nord, à tirer avec acharnement, et, dans la nuit du 30 janvier, ils ont essayé, sans succès il est vrai, de s'emparer des embarcations armées françaises, qui font la route et vont jusque dans le port de Sébastopol. Il était fortement question, au quartier-général, de l'évacuation probable d'Eupatoria.

C'est par un firman impérial, en date du 2, que S. A. le grand-visir Aali a été nommé plénipotentiaire du Sultan aux conférences qui vont se tenir à Paris pour traiter du rétablissement de la paix. Pendant son absence, il sera remplacé par Mehemet-Kepresli-Pacha, président du conseil du tanzimat. Le choix d'Aali-Pacha pour cette importante mission, a été hautement approuvé par l'opinion publique, qui y a vu l'intention manifeste de la part de la Porte de ne faire entendre, dans les futures conférences, que la voix de la justice et de la raison. Aali-Pacha se préparait à partir dans les premiers jours de la semaine suivante, c'est-à-dire du 12 au 14, sur un bâtiment à vapeur de guerre français.

Les Turcs se montraient très-peu partisans de la condescendance dont a fait preuve le Sultan en se rendant au bal travesti de l'Ambassadeur d'Angleterre. Il faut avouer qu'en général cette pensée n'a été trouvée ni bonne ni grande ; qu'elle est, au contraire, vivement critiquée de toutes parts, d'autant plus que cette fête, à part le manque de convenance, n'a pas été ce qu'elle aurait dû être et aurait infailliblement été, si on avait eu le temps matériel de se préparer pour la rendre digne en tous points de la présence du souverain. En somme, elle est loin d'avoir atteint le but qu'on s'en était promis ; sous certains rapports même, elle a produit un effet diamétralement opposé. Ainsi, les Grecs et les Arméniens ont vu avec peine leurs patriarches forcés d'assister à un bal déguisé et jouer un rôle dans cette espèce de comédie. Tout le monde comprend les idées de conciliation et de concorde en ce moment décisif ; tout le monde désire les voir se réaliser, mais dignement ; et ce n'est point dans une soirée de carnaval, au milieu d'une mascarade, qu'un tel résultat peut être obtenu. C'est plus sérieusement et dans de tout autres conditions que doivent s'accomplir les choses graves.

Le Sultan étant allé au bal à l'ambassade d'Angleterre, il était tout naturel qu'il y vint aussi à l'ambassade de France. Il l'avait senti, et s'était de lui-même invité pour le 4 mars. Les choses se sont passées à merveille. Loin de se faire attendre, comme c'est d'usage, le Sultan est arrivé une heure avant. La réception qui lui a été faite par M. de Thouvenel a été magnifique. Toute la rue de Péra était garnie d'une double haie formée par les troupes françaises et turques ; la rampe qui conduit au palais de l'ambassade était brillamment illuminée, et des feux de Bengale de diverses couleurs, éclairaient le cortège impérial pendant ce trajet.

C'était d'un effet vraiment féérique. Le Sultan a été reçu par l'ambassadeur et tout le personnel de l'ambassade en grand uniforme et conduit dans la salle du trône, où tout avait été disposé pour lui. Il y est resté avec ses ministres et le corps diplomatique, séparé de la foule, et en est sorti à deux reprises différentes pour faire ouvrir le bal et plus tard, pour voir danser une polka et une valse. Il paraissait de fort bonne humeur et semblait s'amuser beaucoup, probablement parce qu'il y était venu de son propre gré et était beaucoup plus libre de ses mouvements qu'au palais d'Angleterre. Les personnes qui remarquent tout ont fait l'observation qu'il était resté à ce bal deux heures de plus qu'à celui de lord Redcliffe.

M. de Thouvenel, avec le tact qui le distingue, s'était abstenu d'inviter les patriarches et le grand-rabbin, bien que ce ne fût pas un bal travesti, et qu'il eût fait prévenir, au contraire, le corps diplomatique qu'à cause de la présence du Sultan, on viendrait en uniforme.

Après le départ du Sultan, les danses ont continué avec un remarquable entrain et ont duré jusqu'à quatre heures.

Ces deux fêtes feront époque à Constantinople et fourniront pendant longtemps matière de conversation aux cercles de Péra.

Il paraît que lord Redcliffe a profité de la présence des ministres qui accompagnaient, suivant l'usage, le Sultan à son bal, pour le réconcilier avec quelques-uns d'entre eux, notamment Mehemet-Ali-Pacha qu'il a comblé d'attentions et de prévenances.

M. le comte de Ségur, premier secrétaire de France près la Sublime-Porte, était arrivé à son poste par le dernier paquebot des messageries impériales.

La question relative aux concessions à accorder aux chrétiens sujets de la Porte, conformément au quatrième point des propositions de l'Autriche, devait être résolue avant le départ du grand-visir pour Paris. On pensait que la conférence tiendra une dernière séance à ce sujet, le 9 ou le 10. — L. Boniface.

#### FAITS DIVERS.

On lit dans l'*Union de l'Ouest*.

L'administration des postes vient de publier sur un plan tout-à-fait nouveau l'*Annuaire des Postes de l'Empire français*. Grâce à cet annuaire, il est désormais impossible de n'être pas parfaitement renseigné sur tous les détails de cet immense service. On sait au juste le prix de l'affranchissement pour toutes les parties du monde, le temps que met une lettre à parcourir les différentes distances, et les départs et les arrivées des courriers sur tous les points de la France : le commerce réclamait depuis longtemps cette utile publication.

Le nombre total des lettres expédiées pendant l'année 1855 a été de 233,517,000, et le produit de ces lettres est représenté par 45,787,761 fr. En dehors de ces lettres, 30,918,804 ont circulé en franchise pour le service de l'Etat. Les imprimés transportés par l'administration dans cette même année ont atteint le chiffre de 123,646,200, et ont rapporté 3,700,386 fr.

Sur les 233,517,000 lettres de l'année 1855, 3,349,498 sont tombées au rebut ; 400,000 ont été

lettre, de lui donner ton avis là-dessus.

» Jusqu'à présent, je n'ai rien à te dire du jeune Frédéric de Stolzenfels. Tu te souviens que le comte Sigismond, par une disposition expresse de son testament, a laissé à ce jeune homme le libre usage de ses meutes, de ses chevaux, de ses piqueurs, avec le droit de chasse dans ses domaines. Admire, mon cher Spiegel, la réserve et la délicatesse de tous les membres de cette famille ! Le régiment de Frédéric est en garnison dans la ville voisine ; en un temps de galop, Frédéric pourrait être ici. Mes écuries régorgent de chevaux, mes chenils de chiens, mes forêts de gibier. Eh bien ! Frédéric ne m'a pas encore donné signe de vie ; il n'a pas une seule fois, depuis mon arrivée, usé des droits que lui concède le testament du comte Sigismond. Chez un officier de cavalerie, une pareille discrétion est au-dessus de tout éloge. Tu verras que je serai obligé d'inviter M. de Stolzenfels à venir chasser sur mes terres !

» Le château d'Hildesheim, situé sur le versant d'une colline, remonte aux dernières années du xiv<sup>e</sup> siècle ; c'est le style gothique dans toute sa pureté, dans toute son élégance, dans son développement le plus complet. Toi qui professes pour l'art du moyen-âge un culte si pieux et si fervent, tu te trouverais heureux au milieu de ces vastes salles ; tu t'oublierais de longues heures devant ces vieux murs tapissés de lierre, de ravenelle et de pariétaire. Les appartements pourraient être distri-

bues d'une façon plus commode, l'édifice a besoin de quelques réparations ; mais, avec le revenu du domaine, je ferai face à toutes ces dépenses. Qui nous eût dit cela, Spiegel, quand nous voyagions à pied, le bâton à la main, le sac sur le dos ? Qui nous eût dit qu'un jour je ferais des réparations à mon château ? Ah ! surtout qui m'eût dit que j'aurais un château et que tu ne l'habiterais pas ? Il y a des instants où nous ne pouvons nous empêcher de t'en vouloir ; mais tu viendras, ami : quand nous nous reverrons, tu ne résisteras pas au récit de notre bonheur. Le pays que nous habitons est un des plus pittoresques, des plus beaux, des plus riches que le soleil éclaire. Chaque jour nous découvrons quelque nouvel Eden, quelque nouveau site enchanté. Hier, par exemple, sans sortir de mon domaine, j'ai découvert le plus frais asile qu'ait pu rêver l'imagination de Gessner : une vallée étroite, profonde, mystérieuse, qu'arrose une jolie rivière coulant sans bruit sous un berceau d'aunes et de trembles. On y arrive par de petits sentiers ; tout cela est sauvage, silencieux et charmant. J'y mènerai souvent les enfants et Édith. Tu sais que j'ai toujours aimé la pêche avec passion, surtout la pêche aux écrevisses : jamais lieu ne sembla plus propice à la satisfaction de ces goûts innocents.

» Ne va pas t'imaginer, mon ami, que je renonce à l'art, qui a tenu jusqu'ici une si grande place dans mon bonheur, à la gloire, depuis si longtemps ma plus chère

espérance. Je n'ai pas oublié l'obligation que m'impose le testament du comte Sigismond ; en me léguant son domaine, il a voulu m'ouvrir le chemin de la renommée. L'expression de ses dernières volontés, empreinte d'une sympathie si profonde pour l'artiste laborieux, pour le talent obscur, pour le génie entravé par les nécessités de la vie, est toujours présente à ma mémoire. Tu peux compter que je ne serai pas ingrat, et que j'accomplirai fidèlement et jusqu'au bout la mission que m'a donnée mon bienfaiteur, mission bien douce, puisque la reconnaissance me mène droit à la célébrité. On a vu des artistes arriver à la richesse par la gloire ; moi, grâce à la générosité du comte d'Hildesheim, j'arriverai à la gloire par la richesse. Aujourd'hui même, je vais me mettre à l'œuvre. L'inspiration m'assiège, les mélodies s'agitent dans mon sein ; je suis comme la statue de Memnon, frappée par les premiers rayons du soleil. Crois-moi, jette au feu sans remords la partition que tu as voulu garder ; cette symphonie ne méritait pas l'honneur d'être sauvée des flammes, comme le poème de Virgile.

» Et toi, cher ami, cher compagnon de mes jeunes années, que fais-tu ? Comment s'écoulent tes soirées depuis que nous ne sommes plus près de toi ? Cette maisonnette, autrefois si petite, ne te semble-t-elle pas bien grande aujourd'hui ? Visites-tu parfois notre appartement désert ? Vas-tu t'asseoir sur ce divan un peu dur,

remises en distribution et placées après un travail de vérification. Dans le nombre des lettres tombées au rebut, il s'en est trouvé 98,894 qui portaient des adresses complètement illisibles. Le nombre des lettres blanches, c'est-à-dire de celles qui ne portaient aucune adresse, a été de 1,946. Toutes ces lettres blanches rappellent l'histoire de ce domestique intelligent qui portait à la poste une lettre sans suscription pour qu'on ne sût pas à qui elle était adressée.

En 1849, le nombre des timbres-postes vendus s'élevait à 21,232,665, qui rapportaient 4,446,766 f. 36 c.

En 1855, 148,433,000 timbres-poste ont été vendus et ont rapporté 21,533,595 fr.

Il ressort du tableau publié par l'Annuaire, que l'affranchissement des lettres tend chaque jour à se généraliser. Ainsi, en 1847, l'affranchissement était dans la proportion de 10 pour cent; il est aujourd'hui de 85 pour 100.

— Quelques journaux annoncent que le *Correspondant* ne tardera pas à commencer la publication de l'*Histoire de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée législative*, de 1848 à 1851, par M. le C<sup>o</sup> de Falloux.

— L'*Indépendant* de la Charente-Inférieure raconte ainsi un suicide accompli dans de singulières circonstances :

« Les époux Cousineau, du village de Fouilloux, commune d'Arvert, vivaient en bonne intelligence et dans un état de bien-être matériel satisfaisant. Le mari, cependant, jeune encore, avait plusieurs fois laissé supposer que sa raison lui faisait défaut, et il exprimait alors l'intention de mourir.

» Dans la nuit du 25 janvier, il parut plus agité, il se débattait contre l'incessante pensée qui l'obsédait d'en finir avec la vie, et pendant de longues heures sa femme eut à soutenir avec lui une fatigante lutte pour le maintenir dans son lit qu'il voulait fuir. A quatre heures du matin, épuisée, elle céda au sommeil, lorsqu'elle crut s'apercevoir que Cousineau s'échappait furtivement. Elle s'éveille, voit une ombre qui fuit, s'élançant à sa poursuite, se dirige vers le puits et n'y arrive que pour entendre le bruit d'un corps lourd au fond de l'abîme. On accourut à ses cris, on ne retira qu'un cadavre. Cousineau s'était fracturé la tête en heurtant les parois du puits. »

— Nous lisons dans le *Journal de Toulouse* du 9 février :

« La voiture qui fait le service des dépêches de Toulouse à Luchon, part dans la nuit, de suite après l'arrivée du courrier de Paris. Hier matin, la voiture venait à peine de se mettre en route et était parvenue au village de Cugnax, lorsque se présenta sur la route une charrette sur laquelle le conducteur s'était endormi. Le postillon de la voiture, en voulant se garer, heurta violemment le brancart de la charrette, qui, pénétrant dans le coupé, tua sur le coup un des voyageurs, M. Laguin, venant d'Afrique, et qui rentra dans sa famille. »

— On écrit de Forges le 8 février :

« Voici un fait peut-être sans précédent. Un jeune enfant de notre bourg, d'une dizaine d'années au plus, nommé Castin, s'est empoisonné ce matin pour ne pas aller à l'école. Il n'avait probablement

que l'intention de se rendre malade; toujours est-il qu'il a très-volontairement pris une bouteille d'acide concentré, que son père, ferblantier de son état, croyait avoir mise à l'abri de ses atteintes, et qu'il en a avalé une certaine dose pour se soustraire à l'obligation de se rendre à l'école. Les soins qui lui ont été donnés immédiatement, la magnésie qu'on lui a fait prendre dans la pharmacie de M. Mallard, où il avait été transporté sur-le-champ, laissent espoir de le sauver mais le malheureux enfant a bien chèrement payé, par les souffrances qu'il endure, ce nouveau moyen de faire l'école buissonnière. »

— Le *Journal d'Agriculture pratique* publie le rapport officiel de M. Barral sur les instruments et les machines de l'Exposition universelle. Ce rapport, rédigé méthodiquement, est un traité complet de mécanique agricole; il traite successivement des dynamomètres, charrues, herses, rouleaux, extirpateurs, scarificateurs, semoirs, hoes à cheval, bûtoirs, machines à moissonner, à faucher, à faner, machines de transport, coupe-racines, hache-paille, égre-noirs, ébarbeurs, concasseurs, appareils pour le lait, presses à fromages, instruments d'horticulture, etc. Il contient en outre un aperçu des expériences solennelles de Trappes, et des chiffres pleins d'intérêt sur l'essai des machines à battre.

— La peste des bêtes à cornes sévit en ce moment en Prusse et en Hongrie. C'est un véritable fléau. Quelques craintes qu'on avait conçues à ce sujet, en France, seront en partie dissipées par la lettre que vient de publier, dans le *Journal d'Agriculture pratique*, M. Delafond, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort.

« Berlin, 18 janvier.

» Mon cher collègue, veuillez m'excuser si je ne fais que répondre aujourd'hui à la lettre que vous m'avez écrite le 11 de ce mois.

La peste bovine règne encore aujourd'hui dans quelques endroits de l'est de la Prusse, où elle a fait irruption en franchissant la frontière de la Pologne; mais nous la dominons dans la plupart des lieux qu'elle a envahis; nous ne la redoutons pas, et vous êtes peu en danger d'avoir sa visite.

Nous sommes habitués à nous rendre maîtres de la maladie par les mesures de police sanitaire les plus strictes que nous faisons pratiquer dans les fermes.

Aujourd'hui la frontière de la Pologne ainsi que les endroits environnants se trouvent occupés par un cordon sanitaire composé de soldats, et dans les pays infestés toutes les fermes sont cernées.

On extirpe la maladie dès son apparition, par l'abattage des animaux malades, des bêtes suspectées et même de celles qui sont bien portantes. Les propriétaires reçoivent une indemnité du tiers aux deux tiers de la valeur de l'animal bien portant destiné à la consommation.

Aucun moyen de guérison n'est prescrit.

La peste bovine sévit sur les bœufs polonais (des steppes) depuis plus d'une année, et elle a fait invasion dans l'est de la Prusse depuis deux mois par l'introduction, attendu la cherté de la viande, de bœufs provenant des steppes.

La Pologne a perdu une grande quantité d'animaux, et l'agriculture prussienne a bon nombre de victimes à déplorer, quoique ses pertes ne soient

pas comparables à celles de la Pologne. Deux provinces seulement ont été atteintes jusqu'à ce jour, l'est de la Prusse et le duché de Posen.

Jusqu'à présent, ne redoutez point l'invasion de la peste bovine en France. Cette terrible maladie ne vous arrivera qu'autant que la guerre s'allumerait en Allemagne. Jusque-là, par l'emploi de nos mesures sanitaires, nous formerons une muraille préservatrice à la propagation de l'épizootie.

Agréé, etc.

SPINOLA,

Professeur à l'École vétérinaire de Berlin. »

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Berlin, jeudi 14 février. — « Le comte Orloff, parti dimanche de Saint-Petersbourg, est arrivé ce soir ici; il part dès demain pour Paris. Les nouvelles de Saint-Petersbourg font présager d'importants changements dans le haut personnel administratif. On parle de la démission du ministre de l'intérieur, ainsi que du chef de la police. »

Berlin, 14 février. — « Le bruit court que la réserve de la garde russe sera renvoyée dans ses foyers

» Le colonel Bosse est revenu à Varsovie où il a assisté aux obsèques du prince Paskiewitch, et a été admis à dîner chez le roi. »

Turin, jeudi 14 février. — « Le comte Cavour est parti hier soir.

» L'Ambassadeur turc part aujourd'hui.

» Les sénateurs et les députés ont donné aujourd'hui un banquet au général La Marmora. Après le repas, le général a été salué par les plus vives acclamations de la population. » — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE.

Par décret impérial, en date du 30 janvier dernier, M. Remi Bodin a été nommé avoué près le Tribunal de première instance de Saumur, en remplacement de M. Lecoy, maintenant avocat.

Un *Bouton de chemise en or*, trouvé sur la voie publique, a été déposé au bureau de M. le Commissaire de police, où la personne qui l'a perdu peut le réclamer.

#### TAXE DU PAIN du 16 Février.

Première qualité.	
Les cinq hectogrammes.....	25 c. 83 m.
Seconde qualité.	
Les cinq hectogrammes.....	23 c. 33 m.
Troisième qualité.	
Les cinq hectogrammes.....	20 c. 83 m.

#### BOURSE DU 14 FÉVRIER.

3 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 73 30.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 96.

#### BOURSE DU 15 FÉVRIER.

3 p. 0/0 baisse 85 cent. — Fermé à 72 30.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 96.

P. GODET, propriétaire-gérant.

à demi-usé, qui nous a vus tant de fois assis l'un près de l'autre? Ah! Spiegel, que de bonnes heures nous avons passées là, en compagnie d'Édith et des enfants! »

Franz venait d'achever cette lettre et de l'envoyer à la poste de la ville voisine. Édith était sortie avec Hermann et Marguerite. Un silence profond régnait dans le château et aux alentours, ce silence écrasant qui pèse sur les campagnes, dans la chaude saison, à l'heure de midi. Muller se sentait dans une disposition excellente. L'inspiration lui présentait une variété infinie de combinaisons musicales. Il avait ouvert son clavecin, et déjà il était en proie au feu de la composition, quand Wurm vint frapper à la porte du sanctuaire.

— Qu'y a-t-il demanda Franz en ouvrant la porte. Que me veut-on? Ne vous ai-je pas dit ce matin que je désire, que je veux être seul? Je n'y suis pour personne, pour personne, entendez-vous, monsieur Wurm? — Je n'ai pas oublié, Monsieur, répondit Wurm d'un air respectueux, les ordres précis que vous m'avez donnés ce matin; mais il s'agit pour vous d'une affaire importante, et je ne crois pas que vous puissiez vous dispenser de recevoir maître Wolfgang Sturm. — Qu'est-ce que maître Wolfgang Sturm? demanda Muller avec impatience. — Monsieur, reprit Wurm d'un ton grave, Wolfgang Sturm est depuis trente ans l'homme d'affaires de la famille d'Hildesheim. Le père de feu le comte Sigismond lui avait accordé toute sa confiance, et le comte Sigis-

mond lui-même avait remis entre ses mains le soin et la défense de ses intérêts. — Eh bien! répliqua brusquement Muller, qu'a-t-il à me dire? de quelle affaire veut-il m'entretenir? Grâce au ciel, je n'ai pas de procès. — Monsieur, répondit Wurm, c'est la troisième fois depuis votre arrivée que maître Wolfgang Sturm se présente au château d'Hildesheim. Je ne sais pas précisément ce qu'il peut avoir à vous dire; sans doute il veut vous mettre au courant des affaires du comte Sigismond. Dois-je l'introduire? dois-je le congédier? — Si c'est la troisième fois qu'il se présente, je ne puis me dispenser de le recevoir, dit Muller avec humeur; introduisez-le.

Et, d'une main irritée, il jeta sur le clavecin le manuscrit à peine commencé. Au bout de quelques instants, Wurm introduisit maître Wolfgang. C'était un homme grand, maigre, âgé d'environ soixante ans; son front fuyant, ses petits yeux gris enfoncés dans leur orbite, son profil de renard, exprimaient la ruse et le génie de la chicane. Il portait sous son bras une liasse énorme qu'il déposa sur une table, après avoir salué jusqu'à terre le nouveau maître du château. Muller s'inclina d'assez mauvaise grâce et lui offrit un siège près de lui.

— Monsieur, dit maître Wolfgang sans autre préambule, vous êtes légataire universel du comte Sigismond; en succédant à tous ses droits, vous avez pris à votre charge toutes ses obligations. — Parlez, Monsieur, de

quelles obligations s'agit-il? — Mon Dieu! répondit Wolfgang, c'est une affaire de peu d'importance. Il s'agit d'une langue de terre, d'un demi-arpent tout au plus, qui appartient au domaine d'Hildesheim, mais se trouve enclavé entre deux propriétés voisines. — Ne pourriez-vous, reprit Muller, vous adresser à mon intendant? — Entre nous, Monsieur, répliqua maître Wolfgang, votre intendant n'est plus en état de me comprendre. Il est depuis longtemps étranger à toutes les discussions qui concernent les intérêts de la famille d'Hildesheim. C'est un esprit qui n'a jamais jeté un bien vif éclat, et que les années ont achevé d'obscurcir. — Ainsi, Monsieur, dit Muller en poussant un soupir de résignation, c'est donc moi qui dois vous entendre? Je vous écoute: quel est le sujet du litige? — Je vous l'ai dit, Monsieur, poursuivit maître Wolfgang, il s'agit d'une langue de terre qui est à vous, mais sur laquelle deux de vos voisins prétendent avoir des droits. — N'est-ce que cela? s'écria Muller avec un sentiment de délivrance, c'est une affaire toute simple et qui peut se régler en une soirée. Je vais inviter à souper mes deux adversaires; je les prierai d'apporter leurs titres, j'aurai soin de mon côté de tenir les miens à leur disposition; vous serez là, vous serez des nôtres, et, au dessert, nous arrangerons tout à l'amiable.

(La suite au prochain numéro.)

FAILLITE BRETON-BATAILLON.

Les créanciers de la faillite du sieur Jean Breton-Bataillon, marchand, demeurant à Saumur, quartier des Ponts, sont invités à se réunir lundi prochain 18 février, présent mois, à huit heures précises du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination ou le remplacement du syndic, conformément aux dispositions de l'article 462 du Code de commerce.

Le Greffier du Tribunal, A. DUDOUET.

(105)

A LOUER

Pour la St-Jean 1857,

UNE MAISON,

Sise à Saumur, rue des Payens, n° 16, AVEC JARDIN.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur. (106)

A VENDRE

UN

Établissement de Sangsues

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, et une contenance de 2 hectares enclos; bien peuplé et dans une position avantageuse.

Cet établissement est situé commune des Rosiers, arrondissement de Saumur; il borde la route des Rosiers au Lude.

Sa production moyenne, qui a été jusqu'à présent de 4,500 fr., est susceptible d'une grande amélioration.

S'adresser, pour traiter, à M. BRY, propriétaire aux Rosiers, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (84)

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par Adjudication volontaire,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 79,

Le dimanche 2 mars 1856, à midi,

LES

DEUX MAISONS

Ci-après désignées,

Appartenant à M<sup>me</sup> HÉRISSON et à son fils,

Savoir:

1<sup>re</sup> Une maison, située à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 22, occupée par M. Besson, menuisier, composée d'une boutique, arrière-boutique, cour, cave, corridor, deux étages et greniers;

2<sup>me</sup> Une autre maison, située à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 24, occupée par M. Guignon, marbrier, composée d'une boutique, arrière-boutique, cour, cave, corridor, deux étages et greniers;

Un corps de bâtiment, au fond de la cour, composé d'une cave, rez-de-chaussée et premier étage, avec grenier;

Un troisième corps de bâtiment, aussi dans la cour, composé de deux magasins et de deux greniers.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, soit à M<sup>me</sup> HÉRISSON et à son fils, soit à M<sup>e</sup> DION, notaire. (64)

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE PETITE PROPRIÉTÉ,

A Saint-Cyr-en-Bourg,

Consistant en maison d'habitation, cour, jardin, terre et vigne, le tout dans un seul tenant entouré de murs.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur. (82)

A VENDRE

UNE JOLIE MAISON,

En parfait état,

Située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,

Et un CLOS, près ladite maison, contenant deux hectares, dont partie est en jardinage et le surplus en vigne, et dans lequel se trouve une petite maison avec cellier, pressoir, écurie et belle cave voûtée sous tout le bâtiment.

S'adresser, pour traiter, à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire. (69)

FABRIQUE DES TISSUS

André Quimpérois de Saumur.

La Société en commandite, par actions, André et Compagnie, formée suivant acte notarié, du 3 février 1856, au capital de 300.000 fr., représenté par des actions de 500 fr. et de 100 fr., a pour objet l'exploitation d'un brevet obtenu par M. André pour la fabrication de toute espèce de tissus.

Les actions donnent droit à un intérêt annuel de 5 p. %, et à une part proportionnelle dans les bénéfices de la société et dans le fonds social.

A partir du lundi 18 février courant, la souscription aux actions, sera ouverte à Saumur, rue d'Orléans, chez MM. LOUVET, TROUILLARD et Compagnie, banquiers, chargés de remettre les statuts de la Société à toutes les personnes qui en feront la demande. (107)

COMPTOIR VINICOLE ET COLONIAL DE LA GIRONDE

CHOCOLAT DE L'INFANTE

FABRIQUE DE CHOCOLATS ESPAGNOLS

B. DELPUGET et SAZIAS jeune, propriétaires-gérants à Bordeaux.

Ce Chocolat se trouve seulement à Saumur, chez MM. MORIN et MAILLET, négociants-épiciers, rue Beaurepaire, inutile de le demander ailleurs à Saumur; l'excellence de ce produit dispense de tout éloge et de toutes réclames. (694)

A Paris, chez M. DUSACQ, Libraire agricole, rue Jacob, 26, Et à Saumur, au bureau du journal, l'Écho Saumurois,

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE

Ce Journal, publié, sous la direction de M. Barral, par les auteurs de la Maison rustique du 19<sup>e</sup> siècle, est le plus complet des recueils agricoles français; il paraît le 5 et le 20 du mois en un cahier de 48 à 64 pages in-4° sur 2 colonnes, avec de nombreuses gravures. (Prix, franco, 15 fr. par an.)

SOMMAIRE DU N° DU 3 FÉVRIER 1856.

Rapport officiel sur les instruments et les machines agricoles de l'Exposition universelle: § I. Introduction. — § II. Dynamomètres. — § III. Charrues. — § IV. Herses. — § V. Rouleaux. — § VI. Extirpateurs et scarificateurs. — § VII. Semoirs et divers systèmes de plantation. — § VIII. Hoes à cheval et buttoirs. — § IX. Machines à moissonner. — § X. Fauchage et fanage. — § XI. Machines de transport. — § XII. Coupe-racines, hache-paille. — § XIII. Égrenoirs, ébarbeurs, concasseurs. — § XIV. Préparation et cuisson des aliments du bétail. — § XV. Barattes, ustensiles pour le lait, presses à fromages. — § XVI. Instruments d'horticulture. — § XVII. Collections. — XVIII. Instruments divers. — § XIX. Récompenses décernées aux exposants. — § XX. Coopérateurs pour la mécanique agricole. — § XXI. Expériences solennelles de Trappes.

BOUSSINGAULT..... Sur le chaulage des grains par l'arsenic. HEUZÉ..... Coq et poule de Padoue. BORIE..... Coq et poule de Crèvecœur. DE LA THÉRONNAIS..... Chronique agricole de l'Angleterre. DE GOURCY..... Voyage agricole en France (Charente-Inférieure). PEERS..... Chronique agricole de la Belgique. M<sup>me</sup> MILLET..... De l'emploi des oignons pour l'éducation des dindons. BARRAL..... Chronique agricole de la 2<sup>e</sup> quinzaine de janvier 1856. BORIE..... Revue commerciale de la 2<sup>e</sup> quinzaine de janvier.

Gravures: Vue générale des expériences solennelles de Trappes. — Plan du terrain des expériences de Trappes. — Coq et poule de Padoue primés au Concours universel de Paris en 1855. — Coq et poule de Crèvecœur primés au Concours universel de Paris en 1855.

MAISON RUSTIQUE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Avec plus de 2,500 gravures représentant tous les instruments, machines et appareils, races d'animaux, arbres, arbustes et plantes, bâtiments ruraux, etc.

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. BAILLY, BIXIO ET MALPEYRE, Cinq vol. in-4°, équivalant à 25 vol. in-8° ordinaires. 39 fr. 50 c. Tous les articles sont signés. — Toute personne qui place quatre exemplaires reçoit le cinquième gratis.

FLORE ÉLÉMENTAIRE DES JARDINS ET DES CHAMPS,

Avec les clefs analytiques conduisant promptement à la détermination des familles et des genres, et un vocabulaire des termes techniques; par le Dr Em. LE MAOUT et J. DECAISNE, membre de l'Académie des sciences, professeur de culture au Muséum. — 2 vol. petit in-8° de 940 pages. — Prix: 9 fr.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 23 février 1856, à la mairie de Saumur, il sera procédé, à 3 heures du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue de Bordeaux, n° 2), où le public sera admis à en prendre connaissance. (101)

Etude de M<sup>e</sup> ARMAND SIMON, huis-sier-audencier à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Par autorité de justice.

Le dimanche 17 février 1856, et jours suivants, s'il y a lieu, à midi, au domicile du sieur Barbet-Blouin, teinturier, demeurant à Vihiers, il sera procédé, par le ministère dudit M<sup>e</sup> SIMON, à la vente, aux enchères et au comptant, de divers objets mobiliers et marchandises, consistant en: armoire, buffet, basset, huche, commode, ustensiles de ménage, bois de teinture, six grandes chaudières en cuivre rouge, un chaudron à main en cuivre rouge, une casse aussi en cuivre rouge, divers autres ustensiles de teinturier en cuivre, un grand nombre de tonneaux cerclés de fer, baquets, bouteilles, vases en terre, un grand nombre d'autres objets servant à l'état de teinturier.

On paiera comptant. (104)

A VENDRE

PAR PARTIES,

LA FERME

DE LA

GRANDE-CROIX-DE-LA-VOUË

Située commune de Saint-Lambert-des-Levés, près Saumur,

Consistant en bâtiments et 26 hectares de terres labourables et prés.

L'adjudication s'en fera le dimanche 24 février 1856, à midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

On pourra traiter à l'amiable, avant l'adjudication.

S'adresser à M. LÉBOUL, qui se trouvera tous les samedis, à l'hôtel de Londres, à Saumur, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (85)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS A PLACER

A terme ou à rente viagère.

A VENDRE

A la Roche-Cailionneau, près Argenton-l'Église (Deux-Sèvres),

Le 14 février 1856, et jours suivants,

Chevaux, bœufs, vaches, taureaux, porcs, bois de charpente, bois debout, bois de chauffage, charrettes, charrettes, tilbury, harnais, instruments aratoires, meubles, vins, etc., etc.

A LOUER

Présentement ou pour Noël prochain ou pour la Saint-Jean prochaine 1856,

MAGASIN joignant l'hôtel J. Budan, place de la Bilange, à Saumur.

S'adresser à M. J. BUDAN. (381)

A CÉDER

Pour cause de santé,

MAGASIN D'ÉPICERIE ET DE DROGUERIE,

Situé au centre de la ville d'Angers. S'adresser au Bureau du Journal.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE. Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai,

A CÉDER

FABRIQUE DE COULISSES ET LACETS.

S'adresser à M. BOURNILLET, au Pont-Fouchard, près Saumur. (51)